

Décision

Générale

colonial

Décision n° 661 CONCERNANT LES SERVICES D'ETAT

n° 661

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

16 mai 1962

Numéro JO

n° 5 du 31/05/1962

Date du numéro

31 mai 1962

TEXTE INTÉGRAL

Délégation de signature est donnée à M. Depommier Maurice, administrateur de la F.O.M., chef de Cabinet, pour signer au nom du chef de Territoire, tous actes de correspondances relatifs aux attributions courantes du Cabinet civil et spécialement : — les notes de service ; — les ordres de mission ; — les passeports ; — les passes de courrier ; — les ampliations des arrêtés et décisions. M. Depommier procèdera, par délégation du chef de Territoire, à la légalisation des signatures apposées sur toutes les pièces susceptibles de servir hors du Territoire.